

LA FIBRE CHEZ VOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Limoges, le 16 avril 2021



RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



AIXE-SUR-VIENNE, LA ROCHE-L'ABEILLE, LA MEYZE ET SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE + DE 1000 NOUVEAUX FOYERS ÉLIGIBLES À LA FIBRE EN HAUTE-VIENNE !

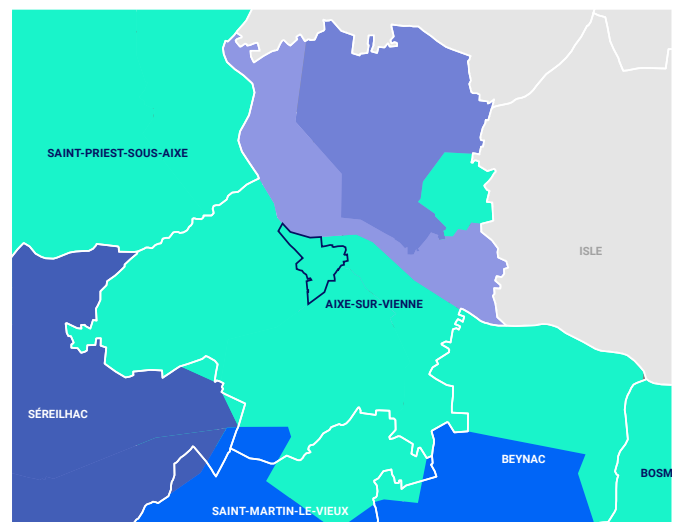
L'éligibilité à la fibre optique s'étend en Haute-Vienne grâce au réseau public DORSAL. Ce jeudi 15 avril, un nouveau secteur ouvre à la commercialisation à Aix-sur-Vienne (Communauté de communes du Val-de-Vienne), suivi de deux autres secteurs lundi 19 avril, à La Meyze, La Roche-l'Abeille et Saint-Yrieix-la-Perche (Communauté de Communes du Pays de Saint-Yrieix). Les habitants et entreprises concernés pourront dès ces dates, s'abonner à la fibre auprès d'un fournisseur d'accès internet partenaire du réseau public. Ce réseau construit par DORSAL, exploité et commercialisé par Nouvelle-Aquitaine Très Haut Débit (NATHD) est réalisé grâce à la mobilisation de la Région Nouvelle-Aquitaine, du Département de la Haute-Vienne et des intercommunalités, avec le soutien de l'État et de l'Union Européenne.

LES SECTEURS CONCERNÉS

Après le secteur sud et une zone à l'est de la commune, **337 nouvelles prises ouvrent ainsi à la commercialisation à Aix-sur-Vienne ce jeudi** (partie centrale). Le reste de la commune sera éligible d'ici quelques mois.

L'enjeu des conventions ! Notons que sur ce secteur central, environ 150 prises n'ont pas encore pu être construites du fait de problèmes de conventionnement. Lorsque le réseau fibre passe sur le domaine privé (terrains, façades d'immeubles, lotissements, parties communes des immeubles collectifs...), la signature d'une convention avec les propriétaires concernés est en effet obligatoire. Des blocages avec quelques propriétaires empêchent actuellement la finalisation des travaux de la zone.

* Le déploiement et la commercialisation du réseau fibre se font par « plaques », dont les périmètres ne correspondent pas forcément à ceux des communes ! Une même commune peut ainsi être traversée par plusieurs plaques qui ne seront pas déployées et commercialisées en même temps.



	OUVERT
	OUVERTURE LE 15 AVRIL
	2 ^e TRIMESTRE 2021
	3 ^e TRIMESTRE 2021
	4 ^e TRIMESTRE 2021
	2022
	ZONE DE DÉPLOIEMENT PRIVÉ

Lundi 19 avril, **685 nouvelles lignes optiques** réparties sur 2 plaques* ouvriront à leur tour.

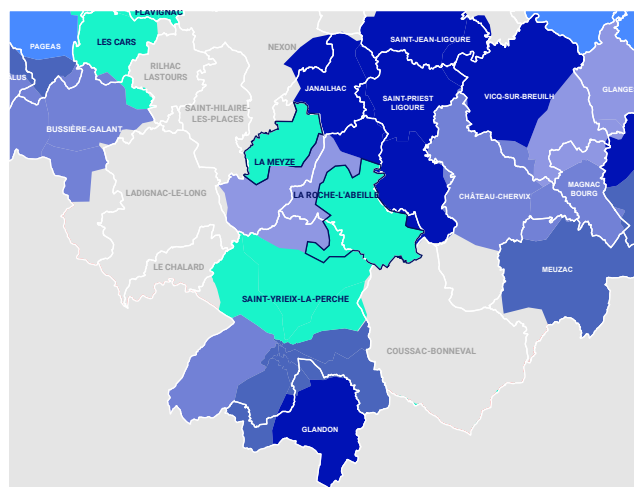
La première plaque couvre la partie **nord-est de commune de la Meyze (347 lignes)**.

La seconde plaque (338 lignes) concerne les communes de :

- **La Roche-l'Abeille (secteur sud est - 202 lignes)**
- **Saint-Yrieix-la-Perche (pointe nord-est - 136 lignes ; le sud de la commune étant déjà éligible)**

Courant mai, la zone située entre ces deux plaques sera éligible. Les communes de Saint-Yrieix-la-Perche et la Meyze seront alors intégralement couvertes par le réseau public de fibre optique.

Au total, 12 963 lignes optiques ont été livrées par DORSAL en Haute-Vienne depuis le début du déploiement, soit autant de foyers ou locaux d'activités éligibles à la fibre !



LE RACCORDEMENT FINAL

Une communication informera les habitants ou entreprises concernés de la possibilité de s'abonner à la fibre, précisant la marche à suivre et les mesures sanitaires à respecter pour un raccordement réussi, en toute sécurité !

COMMENT ÇA MARCHE ?

C'est l'abonnement qui déclenche le raccordement à la fibre du foyer ou du local d'activité. Une dernière section de fibre doit alors être déployée depuis le Point de Branchement Optique (PBO) le plus proche, situé dans la rue, à 150 m maximum, jusqu'à l'intérieur du logement ou du local. Ce raccordement final, aérien ou souterrain, est réalisé par NATHD ou par le Fournisseur d'Accès Internet (FAI) choisi, au moment de l'abonnement.

La fibre emprunte généralement le même chemin que le réseau télécom cuivre déjà en place quand il existe. S'il n'existe pas ou si ce passage n'est pas identifié, une solution est proposée par le technicien.

RACCORDEMENT GRATUIT

Grâce au montage financier mis en place par les collectivités, **l'installation de la fibre chez le particulier n'est pas facturée**. L'abonné ne paie que son abonnement. Attention, certains opérateurs facturent des frais d'accès au service, qui ne sont pas des frais de raccordement.



Arrivée de la fibre en souterrain



Arrivée de la fibre en aérien

LA SUITE DU DÉPLOIEMENT EN HAUTE-VIENNE

En Haute-Vienne, d'ici 2022, **50 000 foyers ou locaux d'activité** seront raccordables à la fibre sur le réseau public DORSAL. Cet **investissement public de 66 millions d'euros HT** est cofinancé par la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département de la Haute-Vienne, les intercommunalités, avec le soutien de l'État et de l'Union européenne. Un volontarisme nécessaire pour lutter contre la fracture numérique et renforcer le dynamisme et l'attractivité des territoires.

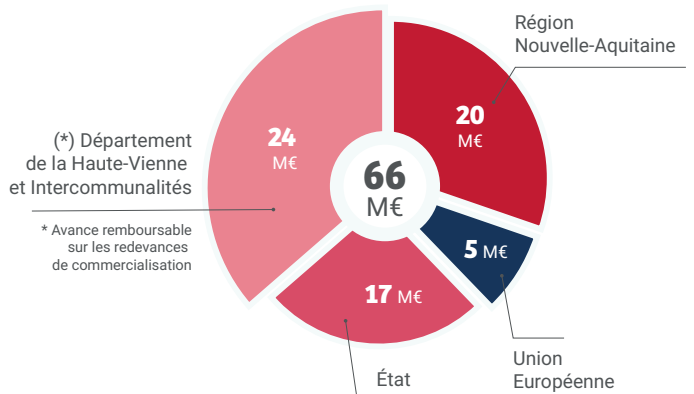
Sur le reste du territoire (Zones AMII et AMEL*), l'opérateur privé Orange s'est engagé à déployer 173 000 lignes de fibre optique d'ici 2024.

* Appels lancés par l'État dans le cadre du programme national très haut débit.

AMII : Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement.

AMEL : Appel à Manifestation d'Engagements Locaux

UN INVESTISSEMENT PUBLIC DE 66 MILLIONS D'EUROS



Sur le territoire de Noblat, le déploiement de la fibre (8000 lignes optiques) est soutenu par un investissement de 764 000 € de la Communauté de communes de Noblat.

QUI FAIT QUOI ?



- Assure le montage financier du projet fibre à la maison en Corrèze, Creuse et Haute-Vienne, et détermine le calendrier des déploiements, en lien avec ses collectivités membres
- Conçoit et construit le réseau jusqu'en limite de propriété privée, via ses entreprises travaux, puis le livre à NATHD.



(DÉLÉGATAIRE DE DORSAL)

- Assure, pour le compte des collectivités, l'exploitation et la commercialisation du réseau public auprès des opérateurs fournisseurs d'accès Internet
- Assure les opérations de maintenance et d'entretien du réseau construit par DORSAL

LES FOURNISSEURS D'ACCÈS À INTERNET

- Proposent aux habitants des offres «fibre» d'accès à internet (entreprises, professionnels, collectivités, particuliers)
- Louent les infrastructures du réseau public fibre construit par DORSAL, commercialisé par NATHD pour fournir ce service

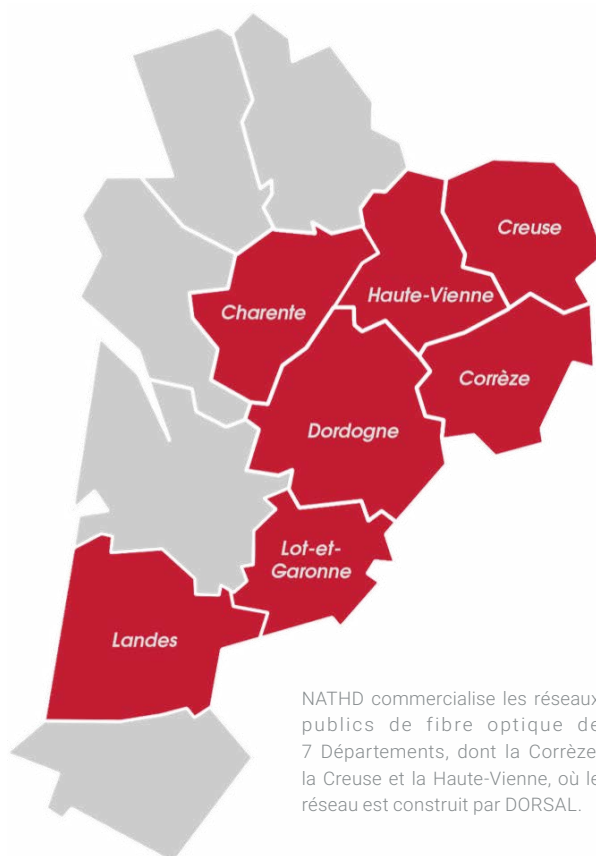
L'opérateur est le seul interlocuteur de l'abonné pour son raccordement et en cas de panne !

NOUVELLE-AQUITAINE THD, LE PLUS GRAND RÉSEAU PUBLIC FIBRE DU SUD-OUEST.

Cette société publique locale a été créée en 2015, à l'initiative du Conseil Régional. Alors que les syndicats mixtes adhérents, dont DORSAL, construisent l'infrastructure, NATHD en assure la commercialisation et l'exploitation.

La mutualisation à l'échelle régionale permet de baisser les coûts d'exploitation du réseau, mais aussi d'apparaître plus fort vis à vis des opérateurs, grâce à un volume de prises à commercialiser important : + de 700 000 prises sur 7 départements !

Autre intérêt : le modèle économique, qui permet **des retours sur investissements rapides pour les territoires adhérents**. Grâce aux loyers payés par les fournisseurs d'accès pour utiliser le réseau, NATHD perçoit des recettes qu'elle reverse à ses actionnaires, dont DORSAL. Ces revenus permettent de financer la suite des déploiements, de rembourser les emprunts et d'imaginer progressivement de nouveaux services (éducation, santé, prise en charge de l'autonomie...).



NATHD commercialise les réseaux publics de fibre optique de 7 Départements, dont la Corrèze, la Creuse et la Haute-Vienne, où le réseau est construit par DORSAL.

LES AVANTAGES DE LA FIBRE

Avec la fibre optique, les débits sont bien plus performants que l'ADSL (jusqu'à 1 Gbit/s). De quoi accéder à une nouvelle dimension de partage de données, de divertissements et de sensations, grâce à une technologie 100% prête pour le futur.

- Navigation Internet fluide
- TV HD / 3D sur 1 ou plusieurs postes
- Bouquet de chaînes

- Contrôle du direct
- Vidéo à la demande (VOD)
- Jeux en ligne
- Échanges de vidéo, photos...
- Téléphonie sur Internet illimitée vers fixe et mobile / différents pays
- Services publics en ligne

TESTER SON ÉLIGIBILITÉ À LA FIBRE ET
CONNAÎTRE LE CALENDRIER
DE DÉPLOIEMENT SUR WWW.NATHD.FR

+ d'infos



Exploite et commercialise le réseau construit par DORSAL

0 806 806 006

Service gratuit
+ prix appel

www.nathd.fr

CONTACTS PRESSE

Florence Santucci-Crossard, NATHD 06 29 75 20 10 - crossard@nathd.fr

Céline Cherpin, DORSAL 06 67 30 51 92 - com@dorsal.fr

Avec le
soutien de

